

ÉCOLE DOCTORALE

Arts, lettres, langues

Université Rennes 2
Université Bretagne Occidentale
Université Bretagne-Sud
École nationale supérieure d'architecture de
Bretagne (ENSAB)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Rapport publié le 22/09/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Catherine Naugrette

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Membres du comité d'experts

Présidente : Mme Catherine Naugrette, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Expert(e)s : Mme Silvia Contarini, Université Paris Nanterre
Mme Sabine Luciani, Aix-Marseille Université
Mme Natalia Pino-Muttoni, Université de Paris
M. Ludovic Viallet, Université Clermont Auvergne

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Andréa Del Lungo

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2020-2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN DÉCEMBRE 2020 ET D'ENTRETIENS EN VISIOCONFÉRENCE EN FÉVRIER 2021

En raison du contexte sanitaire (Covid-19), la visite s'est déroulée en distanciel en respectant le processus de l'évaluation initialement prévu.

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale (ED) n° 595, *Arts, Lettres, Langues* (ALL), est portée par l'Université Rennes 2 et co-accréditée dans le cadre du site Bretagne-Loire avec six autres établissements (Université d'Angers, Université de Bretagne Occidentale, Université Bretagne Sud, Le Mans Université, Université de Nantes, ENSAB - établissement co-accrédité avec délivrance conjointe). Spécialisée dans le domaine des arts, lettres, langues, elle accueille les doctorants de 14 Unités de Recherche (UR) de disciplines différentes, qui font de cette ED une structure fortement pluridisciplinaire dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS), tout en présentant un périmètre scientifique très cohérent, qui couvre les disciplines suivantes : Sciences du langage et didactique des langues ; Littératures comparées, Langues et littératures anciennes ; Littératures, cultures européennes et internationales ; Langue, littératures françaises, littératures francophones ; Langues, littératures et civilisations anglophones, études irlandaises, américaines, études culturelles ; Langues, littératures et civilisations germaniques ; Langues, littératures et civilisations slaves ; Langues, littératures et civilisations romanes (espagnol, italien, portugais) ; Langues, littératures et civilisations arabes, chinoises ; Langue, littérature et culture bretonnes ; Langues étrangères appliquées ; Arts appliqués ; Arts plastiques ; Arts du spectacle (cinéma, théâtre, danse) ; Archéologie ; Architecture ; Esthétique et philosophie de l'art ; Musicologie ; Sciences de l'art ; Histoire des arts (antiques, médiévaux, modernes, contemporains, actuel). Le nombre de doctorants est de 376 pour 2019-2020, pour une capacité de 107 encadrants Habilités à Diriger des Recherches (HDR) pour la Bretagne et de 71 pour les Pays de Loire.

Dans le cadre d'une restructuration de site, l'ED ALL présente un projet dans lequel elle voit son périmètre recentré sur la région Bretagne, tandis que les établissements co-accrédités passent au nombre de 2 (Université de Bretagne Occidentale, Université Bretagne Sud) et le nombre de ses UR rattachées à 11. De même, l'ED 595 jusque-là intégrée à l'École des Docteurs de l'Université Bretagne-Loire (UBL) fait depuis fin 2019 partie de l'École des Docteurs de Bretagne-Loire qui comprend six pôles (Angers, Le Mans, Nantes, Rennes, Brest, Vannes/Lorient). Elle fera partie à partir de 2022 du Collège doctoral de Bretagne centré sur deux pôles : Rennes et Brest / Lorient/ Vannes.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation par critère

Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

La gouvernance de l'ED est conforme aux recommandations de l'Arrêté du 25 mai 2016 relatif aux études doctorales : la direction, jusqu'ici composée d'un directeur et d'un bureau formé par les 5 directeurs/directrices des établissements co-accrédités, est dans la nouvelle configuration assurée par une directrice (nouvellement élue) assistée de deux co-directeurs/directrices (pour chacun des établissements partenaires dans la nouvelle configuration de Bretagne). Le Conseil est composé de 11 représentants des UR, de 2 représentants des établissements co-accrédités (les deux co-directeurs ou co-directrices), de 2 représentants du personnel administratif, de 5 représentants élus des doctorants et de 5 personnalités extérieures (dont l'une est en attente d'être remplacée). Il se réunit au moins trois fois par an. Chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu déposé sur le site de l'ED.

En ce qui concerne les locaux et les appuis administratifs, il y a une gestionnaire de direction et chaque site dispose d'un gestionnaire à temps partiel tandis que les locaux mis à disposition dépendent des sites. Il existe un bureau des ED, une salle pour les trois directeurs et co-directeurs à Rennes ainsi que des locaux pour les doctorants dans les Unités de Formation et de Recherche (UFR) ; une salle des doctorants et des bureaux collectifs au Mans ; une Maison de la recherche, une salle des doctorants et des locaux équipés à Lorient. La dotation financière est principalement calculée au prorata du nombre de doctorants inscrits, les établissements versant 100 € par doctorant durant les trois premières années de leur inscription. Ce budget se situe pour ALL

dans une fourchette de 25 000 / 28 000 euros. Une décharge de 64 h est par ailleurs accordée à la direction de l'ED mais aucune enveloppe n'est prévue pour la rétribution des formations doctorales.

Les moyens de communication et d'accompagnement des doctorants sont le site Web, qui fonctionne bien ainsi que la publication d'une revue bi-annuelle (*TransversALL*). Une réunion de rentrée est par ailleurs organisée chaque année en novembre. Mais il n'existe pas de liste de diffusion ni d'autres moyens de communication, par exemple une adresse pour contacter les représentants des doctorants.

Le recrutement des doctorants s'effectue sur la base de l'accord du directeur de recherche (DR) ainsi que du responsable d'UR et les inscriptions ne sont pas conditionnées à un financement. Il existe également une commission des thèses, qui examine toutes les demandes d'inscription en doctorat.

De façon générale, le dossier remis au Hcéres ne donne que peu d'informations quant aux profils et à la provenance des doctorants. Dans un contexte national de baisse des inscriptions, les effectifs de l'ED 595 sont eux-mêmes en baisse depuis 2017 tandis que le contingent principal est composé d'inscrits à l'Université Rennes 2.

Le taux de thèses financées (par des financements spécifiques) est faible mais se situe dans la norme, si l'on considère que la moyenne des thèses financées en SHS est le plus souvent très faible (autour de 20 %). Il reste cependant à diversifier et à améliorer ce taux qui est insuffisant, même pour les SHS, notamment en ce qui concerne le nombre des contrats CIFRE-Convention industrielle de formation par la recherche (seulement deux).

L'ED ALL accueille les doctorants de 14 UR (11 pour le projet), qui dessinent un périmètre riche et bien structuré dans le domaine des SHS, avec une représentation équilibrée de ses différents domaines scientifiques. En ce qui concerne ses partenariats, l'ED est bien intégrée dans le paysage scientifique au plan régional et national, avec notamment, dans la nouvelle configuration, la présence de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) et des partenariats avec l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (ENSAB) et l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB). En tant que membre du réseau RESCAM (Réseau interuniversitaire des écoles doctorales Création, Arts et Médias), l'ED ALL bénéficie également d'échanges de bonnes pratiques et participe aux différentes recherches et réflexions menées par ce Réseau, notamment en ce qui concerne la recherche-crédation, domaine dans lequel elle a récemment mis en place un nouveau label pour le doctorat, avec 5 thèses inscrites.

L'ouverture internationale est par contre l'un des points faibles de l'ED 595. Quasiment aucune indication n'ayant été fournie à ce sujet dans le dossier, à l'exception de chiffres étonnamment bas (11 % de doctorants étrangers), la direction de l'ED a fourni ensuite des compléments d'information qui établissent à 32 % le nombre de doctorants étrangers inscrits en 2020-21 en Bretagne-Loire (hors Université de Nantes), proportion qui, tout en étant plus convenable, pourrait être encore améliorée, et à 22 le nombre de cotutelles depuis 2017. Le dossier ne mentionne pas non plus d'échanges internationaux ni de relations formalisées avec des partenaires à l'étranger. En revanche, la mobilité internationale sortante est fortement encouragée et une partie conséquente du budget de l'ED (40 %) y est consacrée.

L'ED est rattachée à l'École des Docteurs Bretagne-Loire (qui fait office de collège doctoral) et elle émerge aux 6 pôles doctoraux de site. Le projet permettra le resserrement autour du Collège Doctoral de Bretagne et de deux pôles doctoraux, ce qui devrait faciliter les collaborations. Les compétences annoncées de l'École des Docteurs correspondent à ce qui est habituellement attendu d'un collège doctoral, mais un certain nombre d'entre elles (coordination d'actions internationales, mise en place de procédure communes) se sont avérées difficiles à développer, compte tenu du nombre d'établissements et d'unités de recherche concernés. L'implication du collège doctoral et des pôles doctoraux est, de fait, très restreinte et leur contribution au fonctionnement de l'ED pourra être consolidée.

Encadrement et formation des doctorants

Les effectifs de doctorants sont en baisse depuis 2017, puisque d'après les chiffres communiqués, ils étaient de 430 en 2017-18, de 411 en 2018-19, de 376 en 2019-20 et de 368 en 2020-21.

Le nombre d'encadrants de l'ED ALL est de 107 HDR en 2020-21 pour la nouvelle configuration de Bretagne. Chaque encadrant peut encadrer un maximum de 10 doctorats et ne peut inscrire plus de 3 thèses chaque année. Ce taux est généralement bien respecté, avec un seul encadrant en situation de dépassement (11 thèses). Une formation des encadrants est actuellement mise en place par le Collège doctoral de Bretagne. En ce qui concerne le cursus des doctorants, l'ED a mis en place des comités de suivi individuel (CSI) en conformité avec l'arrêté de 2016, mais leur fonctionnement varie selon les directeurs/directrices de recherche et les unités de recherche. Le retour des doctorants sur ce point est très variable selon les expériences décrites et il serait nécessaire d'harmoniser les pratiques afin que les comités de suivi remplissent pleinement leur fonction de médiation.

L'offre de formation comprend un minimum de 100 heures, qui doit obligatoirement être validé pour accéder à la soutenance. Mais il existe une grille d'équivalences et des dispenses possibles. L'offre se distribue entre l'ED, les UR et le Collège doctoral, mais au plan scientifique l'ED n'a pas pu mettre en place, sinon par la labellisation de séminaires d'équipes, une offre de formation multidisciplinaire et spécialisée, faute de moyens alloués. Les modules assurés actuellement par l'ED ou l'École des docteurs sont essentiellement tournés vers la méthodologie, les pratiques pédagogiques ou l'éthique de la recherche (module obligatoire de 12h) et il n'existe pas suffisamment de formations adaptées aux étudiants dans le domaine des arts. L'accès à ces formations fonctionne bien pour les doctorants de Rennes mais il est plus compliqué pour les doctorants des autres sites et il y a une demande à poursuivre les formations actuellement dispensées en distanciel.

Le portfolio existe et a été mis en place, un modèle est disponible sur le site de l'ED. La durée moyenne des thèses est de 64 mois, et le nombre de soutenances annuelles oscille entre 42 et 59 sur la période 2015-2019.

Les abandons sont assez élevés et en augmentation : 18, 25 et 28 les trois dernières années sans que le dossier déposé pour l'évaluation n'avance des éléments d'explication.

Il est à noter que le panel des doctorants présents lors de l'entretien avec le comité Hcéres était largement représentatif et témoignait dans son ensemble d'une bonne intégration ainsi que d'une réelle implication dans la vie de l'ED.

Suivi du parcours professionnel des docteurs

Le suivi des docteurs est principalement assuré par l'Observatoire de l'École des Docteurs, qui fournit des données sur les carrières des docteurs de toutes les ED. Ces données sont recueillies par des enquêtes à 1 an et à 3 ans, sur le modèle de l'enquête du MESRI. Elles sont consultables sur le site de l'ED et sur celui de l'École des Docteurs Bretagne-Loire. Le taux de réponses, encore faible en 2017, est en net progrès et devient correct en 2018 : 27 réponses sur 49 docteurs pour la situation en 2017 des docteurs diplômés en 2014 et 31 réponses sur 42 docteurs pour la situation en 2018 des docteurs diplômés en 2015.

En ce qui concerne les résultats d'insertion, le pourcentage de docteurs en emploi augmente. Les emplois à durée déterminée sont en nombre égal par rapport à celui des emplois à durée indéterminée. Les trois quarts des emplois sont dans l'administration publique. Parmi les docteurs en emploi dans le public, 70 % travaillent dans l'enseignement supérieur. La moitié des docteurs travaille dans le territoire breton et ligérien.

Les actions prises en charge par l'ED ou l'École des Docteurs sont variées et vont de l'organisation de journées d'insertion à la mise en contact avec des associations de doctorants et diverses institutions culturelles, à des initiatives comme *Regards croisés* (une entreprise demande aux doctorants de réfléchir sur sa problématique d'entreprise), à un *Forum Docteurs-entreprises* et des actions de présentation et de promotion des contrats CIFRE, notamment lors des journées d'accueil et de rentrée. Il est toutefois à noter que les rôles tenus respectivement par l'ED ou par l'École des Docteurs ne sont pas toujours clairement perceptibles.

Autoévaluation et projet

Les modalités de réalisation de l'autoévaluation auraient mérité d'être plus clairement décrites dans le dossier remis au Hcéres. Les résultats sont présentés sous la forme d'un bilan critique précis et fondé. Celui-ci mentionne de nombreux points forts au titre de la cohérence disciplinaire, de l'adossement scientifique, d'une politique innovante, de l'encadrement et du soutien des doctorants, tout en relevant quelques points faibles : le nombre insuffisant de contrats doctoraux et plus généralement de financements de thèse, un appareil de communication à développer, un périmètre géographique trop large et rigide.

Le projet de l'ED ALL est très développé. Il s'inscrit dans le cadre de la restructuration du périmètre géographique des ED avec un recentrage sur les deux sites de la région Bretagne. Il consiste principalement à poursuivre et développer les actions entreprises, tout en faisant plus précisément porter son effort sur certains secteurs : le renforcement des financements, l'amélioration du suivi postdoctoral, le développement des partenariats. Un élément nouveau et important apparaît : l'ED sera impliquée dans une École Universitaire de Recherche (EUR) sur le site rennais : GS CAPS (*Graduate School for Creative Approaches to Public Space / Approches créatives de l'espace public*). Par ailleurs, sera poursuivie la politique de labélisation de certains doctorats, avec à la suite du label *Recherche-crédation*, la mise en place d'un label *Humanités numériques*.

Appréciation globale

L'ED ALL, qui regroupe dans sa nouvelle configuration 11 Unités de Recherche dans le domaine des SHS, présente un périmètre scientifique largement pluridisciplinaire tout en étant fortement cohérent et identifiable. Malgré des moyens financiers insuffisants ainsi que les difficultés induites par la forte instabilité du contexte institutionnel, elle est parvenue grâce au dynamisme de sa gouvernance, à la qualité de ses adossements scientifiques ainsi qu'à l'implication des UR concernées, à répondre aux attentes des doctorants en matière de formation, d'encadrement et de ressources scientifiques, tout en proposant des dispositifs innovants. La direction est efficace, attentive à chaque doctorant et à la diversité des situations, comme l'a montré l'entretien avec les doctorants qui ont fait part de leur satisfaction et de leur sentiment d'appartenance.

Les procédures de recrutement et de suivi des doctorants sont appropriées aux champs scientifiques concernés et l'ED est attentive à l'application de l'arrêté de 2016, tout en n'ayant pas encore suffisamment harmonisé et maîtrisé le fonctionnement des comités de suivi. Bien insérée dans sa région par des partenariats de qualité, il lui reste à acquérir une attractivité internationale de même niveau. Des faiblesses existent également concernant le nombre de thèses financées et le nombre d'abandons qui reste trop élevé. Surtout, il est urgent qu'elle puisse disposer d'un budget et de moyens adaptés à ses actions et à son projet de développement.

Points forts

- Un périmètre scientifique ample et cohérent.
- Une direction impliquée et dynamique.
- Des doctorants investis dans la vie de l'ED.
- Une politique scientifique innovante au travers des labels.
- Une stratégie d'accompagnement fondée notamment sur la revue et le site Internet.
- Une ouverture et une bonne insertion au plan national.
- Un encouragement à la mobilité des doctorants.

Points faibles

- L'instabilité de l'environnement institutionnel.
- Le fonctionnement disparate des comités de suivi.
- Le manque d'ouverture internationale et de partenariats avec l'étranger.
- Le nombre insuffisant de thèses financées.
- Le taux d'abandons trop élevé.
- La faiblesse du budget et des moyens alloués.

Recommandations

À l'attention de l'école doctorale

Il s'agit de poursuivre les efforts pour élargir et augmenter les sources de financement des doctorants. Des actions sont par ailleurs nécessaires pour mieux cerner les causes et réduire le nombre des abandons, harmoniser le fonctionnement des comités de suivi, développer les partenariats internationaux et mettre en place des formations disciplinaires spécialisées.

À l'attention des établissements

Le plus important est dans un premier temps de stabiliser le contexte institutionnel. Il est également recommandé d'amplifier les moyens financiers et logistiques de l'ED ALL. Enfin, il faudra veiller à clarifier plus nettement la répartition des missions entre l'ED, le collège doctoral et la Commission de la Recherche.

Observations des établissements



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
SKOL-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN
Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex
France
T +33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

Monsieur le Président
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Rennes, le 18 juin 2021

Objet
Évaluation DEF-
PED220021898 - École
Doctorale - Arts, lettres,
langues (ALL) - 0350937D

Monsieur,

Je tiens à remercier, au nom des établissements impliqués dans le projet d'école doctorale ALL, les membres du comité ayant conduit les entretiens et émis les recommandations sur notre projet.

Nous avons pris connaissance des recommandations du comité, et je vous transmets en annexe les observations formulées par la directrice et porteuse du projet de l'école doctorale ALL sur celles-ci.

Je vous prie d'agréer, M. le Président, mes respectueuses salutations.

Gaïd LE MANER-IDRISSI
Vice-présidente chargée de la recherche
Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LE PRÉSIDENT

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1

Observations HCERES 2020-21 Vague B	ED ALL 595 Bretagne : université Rennes 2, UBO, UBS, ENSAB
<i>L'actuelle équipe de l'ED ALL et les porteurs du projet d'ED ALL remercient vivement le comité d'experts pour l'évaluation attentive de leur bilan et de leur projet. S'agissant des recommandations, nous souhaitons apporter quelques éléments de réponse.</i>	
Sources de financement et communication	La question des sources de financement restera un point de vigilance constant pour l'ED ALL. Les CIFRE restent rares en ALL, mais l'ED s'attachera à les valoriser et à mieux les faire connaître avec l'appui du Collège doctoral. L'arrivée de l'EUR CAPS dans le paysage rennais offrira l'opportunité d'une labellisation spécifique qui est à l'ordre du jour du conseil d'ED de juin 2021. En matière de communication, la liste de diffusion des représentants doctorants a été mise à jour et réactivée. La direction de l'ED a également maintenant accès aux listes de diffusion <@ed-all.bretagne.loire>. Le développement récent de l'outil Amethis permettra la synchronisation de ces listes à la rentrée 2021, puis dans le cadre de l'ED ALL Bretagne. Un groupe de travail associant les doctorants a été mis en place au sein du conseil dès mars 2021 pour élaborer une lettre d'information (newsletter) et un livret de compétences visant à aiguiller les doctorants ALL dans leurs choix de formation.
Baisse des effectifs et abandons	La baisse des effectifs constatée appelle un meilleur suivi des causes. L'ED ALL Bretagne s'emploiera à mieux cerner les causes des abandons réels ou masqués, qui ne sont pas toujours assez documentées.
Ouverture internationale	L'offre de formation en langue étrangère, limitée au sein de l'école doctorale, est compensée en partie par l'offre dispensée au niveau du collège doctoral de Bretagne, qui a déjà commencé à associer les ED à sa une réflexion sur l'internationalisation.
CSI	Le règlement intérieur et le formulaire de CSI cadrent les principes du CSI, qui sont connus de tous, mais l'ED les rappellera aux encadrants. L'ED dans sa configuration birégionale a d'ores et déjà revu le formulaire en mai 2021 pour le clarifier et a prévu de l'affiner en 2022, pour affirmer l'indépendance et le rôle d'accompagnement du CSI. Le futur collège doctoral de Bretagne inscrira par ailleurs ces éléments de cadrage dans la charte du doctorant que les encadrants seront amenés à signer à partir de 2022.
Formations	L'évaluation a permis de mieux cerner la demande de formation. En conséquence, un groupe de travail a été mis en place en avril 2021 pour faire le point sur les formations offertes aux doctorants en ALL et sur leurs besoins. La réflexion sur des modules de formation doctorale créditable en ECTS et dotés de moyens correspondants pourra être engagée dans le cadre de partenariats internationaux, comme annoncé dans le projet.

A Rennes, le 16 juin 2021


Anne SCARZIN
Directrice
École doctorale 595
ALL

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

